Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 42 (1904)

Heft: 22

Artikel: Doctrines XXe siècle

Autor: F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-201154

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 17e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coiré, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements detent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Cauton: 15 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les sauterelles aux Avants.

Au-dessous du col de Sonloup, sur une pente toute blanche de narcisses. Des citadins arrachent par poignées les fleurs aux étoiles d'argent. Ils en font, non des bouquets, mais des bottes énormes, des gerbes, des monceaux dont seront encombrées les banquettes des chemins de fer et des bateaux à vapeur. Ils foulent sans pitié l'herbe haute et tendre, qui ne se relèvera plus. Pour ètre plus à l'aise, un vieux monsieur à lunettes d'or s'est mis sur son séant; il bourre sans se déplacer sa boîte de fer-blanc et son havresac. Poussant des exclamations en diverses langues, les joues rouges de fièvre et de bonheur, une nuée de jeunes filles sautillent de ci et de là. Au milieu d'elles, deux ou trois dames entre deux âges, la robe retroussée, fourragent posément, méthodiquement, choisissant les corolles entr'ouvertes et les boutons pleins de promesses.

Au bout d'une heure, l'idyllique parterre sera ravagé. Pauvres montagnards des Avants, vous aussi avez vos sauterelles!

 Hé! là-bas! voulez-vous bien sortir de ce pré! crie soudain une voix suraiguë.

Sans quitter la place, la bande interrompt le fauchage et dévisage une femme qui, les poings sur les hanches, est plantée devant la porte d'un chalet.

— Quand je vous dis de filer d'ici! reprend cette personne d'un ton de plus en plus strident... « Faut-il que je vous chasse à coups de fourche! »

Cette fois, l'émoi est au camp. Serrées les unes contre les autres, les jeunesses se regardent d'un air consterné; les dames, les lèvres pincées, ont rabattu leurs jupes; le vieillard aux lunettes s'est remis sur ses pieds.

- -- Du, lieber Goll! soupire une petite Allemande.
- What's the matter?* demande une jeune miss.
- Ne craignez rien, mesdemoiselles, dit une dame qui est apparemment la directrice d'un pensionnat, cette mégère ne nous mangera pas. La voici qui vient; je vais lui faire entendre raison.

La montagnarde. — Vous n'êtes pas encore sur le chemin, espècé de sauvages!

 La directrice, affectant le caline et la suprême dignité. — C'est à nous que vous vous adressez, madame?

La MONTAGNARDE. — Pardine, ce n'est pas à la Dent-de-Jaman.

LA DIRECTRICE. - Qui donc êtes-vous?

La MONTAGNARDE. — Je suis la propriétaire de ce pré et, aussi sûr que je m'appelle Françoise Cochard, je m'en vais vous en faire déguerpir un peu plus lestement que ça... Allons, filons!

LA DIRECTRICE — Faites-nous le plaisir d'être un peu plus courtoise, madame.

Une autre dame. — C'est indigne, vraiment, et vous mériteriez que nous déposions une plainte contre vous!

¹ Bonté divine! — ² Que nous veut-on?

La MONTAGNARDE. — En voilà du toupet!... C'est moi qui devrais être mise à l'amende!... Et je devrais peut-être remercier par dessus le marché le beau monde de l'honneur qu'il me fait en se roulant dans mon pré!... Mais cela vous tourne le sang, des choses pareilles!... Une dernière fois, voulez-vous sortir d'ici?

LA DIRECTRICE. — Permettez-nous au moins de nous expliquer.

LA MONTAGNARDE. — Repassez d'abord la barrière, on verra ensuite... Oh! ne faites pas tant de façons, vous avez bien su la camber pour sauter dans le pré!...

La directrice. — Nous voici tous sur le chemin. Maintenant, laissez-moi vous dire l'étonnement où nous plonge votre conduite, madame... Je suis M^{me} de Chantepoulet, de Genève. Voilà dix ans bientòt que je viens avec mon pensionnat cueillir le narcisse aux Avants. Jamais les propriétaires de ces prairies ne nous ont empêchées de faire notre petite récolte.

L'AUTRE DAME. — Pour moi, c'est la première fois aussi que je rencontre ici un accueil semblable.

Le vieux monsieur. — Matame la brobriétaire, che suis le docteur Schultze, brofesseur de théolochie à l'Université d'Iéna. Venu tout exprès dans cette paradis terrestre bour atmirer les narcisses et bour en rabborter quelques spécimens à madame Schultze, ch'ébrouve en ce chour une tésillusion très grande, véritablement très grande...

La Montagnarde. — Si vous avez des yeux pour voir, mesdames, mesdemoiselles et monsieur, vous voyez aux écriteaux cloués à presque tous les arbres le long des chemins, qu'il est défendu, sous peine d'amende, de s'introduire dans les pâturages et de fouler l'herbe. Vous avez pilonné la mienne comme si elle était à vous, payez-la moi. C'est 20 francs. Si non, nous irons devant monsieur le juge de paix, et je vous réponds que ce sera plus salé.

La DIRECTRICE. — Nous paierons, madame, mais nous ferons connaître votre procédé.

L'autre dame. — Pour moi, j'écrirai aux journaux.

La MONTAGNARDE. — Ecrivez tout ce que vous voudrez, tous les journaux du pays seront pour moi. Il y a assez longtemps que, pour l'amour des narcisses, on dévaste nos propriétés. C'est par milliers que les gens des villes s'y abattent. Si encore ils se contentaient de bouquets raisonnables; mais ils sont tous comme vous, il leur en faut des charretées!

Le vieux monsieur. — La tésillusion gonsitérable que che ressens s'augmente engore en apprenant, matame, que fous réclamez le brix de ces quelques fleurs. Beut-être fotre intellichence ne gombrend-elle bas ce qu'il y a de sagrilèche à faire du gommerce afec les splenteurs de la nature. Mais fis à fis de bromeneurs paisibles et inoffensifs, vous pourriez renoncer à cet archent. Très certainement le bon Dieu fous en tiendra gompte au baradis.

LA MONTAGNARDE. — Vous oubliez mes vaches, monsieur. Elles n'auront pas les compensations célestes, et dans ce bas monde, il leur faut leur herbe.

LE VIEUX MONSIEUR. — Che regrette de rengontrer une montagnarde à l'esprit aussi prosaïque... Engore une grosse tésillusion!... Che vais tonc m'entendre afec ces tames pour ces misérables vingt francs... Mais, croyez que che viens tans fotre pays pour la ternière fois.

LA MONTAGNARDE. — Hé! le bon Dieu vous entende! V. F.

Doctrines XXº siècle. — Vous êtes accusé d'avoir volé un paletot chez le tailleur

— Volé!... Volé!... jamais de la vie! Je proteste contre cette accusation, Monsieur le président. J'ai simplement remarqué que les tailleurs ont plus de paletots que les autres gens et j'ai voulu rétablir l'équilibre social. F.



Oh! la guerre! — On nous pardonnera bien un coup de ciseau en faveur de l'œuvre de la paix universelle, à laquelle on travaille avec ardeur, avec persévérance et non sans succès, dans tous les pays.

Ne négligeons donc rien de ce qui peut encourager cette œuvre, si louable, et propageons dans les peuples tout ce qui est susceptible d'inspirer une sainte horreur de la guerre.

D'après M. Charles Richet, dit la Suisse, le chiffre des pertes causées par les différents conflits qui ont ensanglanté la terre durant le XIX° siècle serait de 14,600,000, se décomposant ainsi:

Guerres de Napoléon (1799-1815), 8,000,000. Guerre de Crimée, 800,000. Guerre d'Italie, 300,000. Guerre de Prusse, 300,000. Guerre de Sécession, 500,000. Guerre franco-allemande, 800,000. Guerre turco-russe, 400,000. Guerres civiles de l'Amérique du Sud, 500,000. Expéditions coloniales (Indes, Mexique, Algérie, Abyssinie, Transvaal, Madagascar, etc., 3 millions.

En tenant compte, bien entendu, des ravages que font les maladies dans les armées.

Etes-vous encore pour la guerre, après cela?

Un menu de circonstance.

C'est dans un diner, à Compiègne, que Thiers et Bismarck se rencontrèrent la première fois pour discuter des conditions qu'auraient à subir la France en échange du départ des soldats prussiens.

M. Thiers fit monter sa cuisinière dans son cabinet et lui dit :

- Marianne, je vais prochainement faire as-